

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21135843*****Déposé / Reçu le****09 NOV. 2021**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0524 756 637****Nom**(en entier) : **BRUPRI**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **RUE THEODORE VERHAEGEN 196/202, 1060 BRUXELLES****Objet de l'acte : DEMISSIONS-NOMINATIONS: ADMINISTRATEUR, CESSIION DES PARTS
SOCIALES.**

L'assemblée générale extraordinaire du 29/10/2021 à 14h, au siège social de l'entreprise: est approuvée à l'unanimité des associés:

- La démission de Mr ANGELOV KRASIMIR, de son poste comme administrateur et associé, à partir du 05/11/2021. Il est domicilié à la RUE DE L'ASSOCIATION N°12 / boîte 6157 à 1000 BRUXELLES. Il est né à KAMENAR EN BULGARIE, le 14/09/1970. Il cède la totalité de ses parts sociales à Mr. UMDICI FARIS qui accepte. Sa démission lui donne décharge de sa responsabilité dans la société.

- La nomination de Mr. UMDICI FARIS comme associé et comme administrateur, à partir du 29/10/2021. Il est à OUDSTRIJDESSTRAAT46, 1600 SINT-PIETERS-LEEUV. Il est né à MIDYAT, le 01/02/1967. Désormais, il est titulaire de la totalité des parts sociales de la société.

L'ordre du jour a été épuisé, la séance a été levée à 15h.

A BRUXELLES LE 29/10/2021.

UMDICI FARIS: ADMINISTRATEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/11/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).